



Conseil économique et social

Distr. générale
2 avril 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable

Douzième session

Addis-Abeba (hybride), 28-30 avril 2026

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde plénière de haut niveau 1 : Les examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes afin de mener une action transformatrice et coordonnée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière de haut niveau 1

I. Date, heure et lieu

1. La première table ronde plénière de haut niveau se tiendra le mercredi 29 avril 2026, de 9 heures à 10 h 30, dans la salle de conférence 1.

II. Introduction

2. Les examens nationaux volontaires sont indispensables pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, recenser les problèmes et les bonnes pratiques, et promouvoir les politiques, les programmes et autres interventions efficaces pour stimuler la mise en œuvre des deux programmes.

3. La lenteur de la mise en œuvre des deux programmes a rendu plus nécessaires des examens nationaux volontaires fondés sur des données probantes qui engendrent une forte mobilisation multipartite, s'articulent autour des interventions menées au niveau local et de leurs incidences, et sont de nature à renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée desdits programmes. À cet égard, les examens locaux, dont l'objectif est de renforcer les examens nationaux volontaires et d'approfondir l'adaptation et la mise en œuvre des deux programmes au niveau local, ont gagné du terrain.

4. Au total, 19 États africains participent actuellement au processus d'examen nationaux volontaires en prévision de la session de juillet 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable¹. Les examens locaux volontaires aident les collectivités locales à mesurer les progrès et à planifier le développement durable au niveau local. Les localités africaines ont joué un rôle actif dans la conduite de ces examens, dont plus de 40 ont été achevés et plus de 40 autres étaient en cours de réalisation dans toute la région.

* ECA/RFSD/2026/1/Rev.1.

¹ Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Égypte, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Somalie, Togo et Tunisie.



III. Objectifs

5. La table ronde a pour principal objectif de favoriser l'apprentissage et de renforcer la réalisation et le suivi des examens nationaux et locaux volontaires afin de faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.
6. Les objectifs spécifiques consistent à :
 - a) Partager les bonnes pratiques appliquées, les difficultés rencontrées et les enseignements à retenir lors des examens nationaux et locaux volontaires ;
 - b) Échanger des idées sur l'interdépendance des examens nationaux et locaux volontaires et sur la manière de les améliorer afin de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets de sorte à accélérer et à intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes ;
 - c) Définir les moyens de rattacher les examens nationaux et locaux à des plans d'action concrets pour la mise en œuvre des deux programmes, en vue de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 ;
 - d) Donner l'occasion de mettre en lumière les résultats de la manifestation préliminaire sur les examens nationaux et locaux volontaires.

IV. Lignes directrices

7. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde de haut niveau susmentionnés et présentera la modératrice ainsi que les panélistes cités à la section V. Il/Elle donnera ensuite la parole à la modératrice, qui conduira les débats entre les panélistes et les autres participants.
8. La modératrice invitera chaque panéliste à s'exprimer pendant sept minutes au maximum sur une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 9 et animera un débat interactif entre les panélistes sur les questions, mesures et solutions importantes découlant des observations qu'ils auront formulées. À la suite de la table ronde, elle invitera les autres participants à poser des questions et à formuler des observations sur les sujets examinés. À l'issue de ces échanges, elle invitera l'un des orateurs à faire une synthèse des principaux messages stratégiques, notamment les recommandations qui auront été faites, puis rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura les débats.
9. Au cours des débats, la modératrice invitera les panélistes à se pencher sur une ou plusieurs des quatre questions suivantes :
 - a) Quels ont été les bonnes pratiques appliquées, les enseignements à retenir et les difficultés rencontrées lors des examens nationaux et locaux volontaires ?
 - b) Quelles mesures spécifiques recommanderiez-vous pour garantir la réalisation d'examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes, et pour faire en sorte que ces examens servent à guider des actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?
 - c) Quelles priorités de développement avez-vous définies comme étant essentielles pour garantir un développement inclusif, durable et diversifié aux niveaux local et national ?
 - d) Quels ont été les principaux résultats de l'atelier régional préparatoire sur les examens nationaux et locaux volontaires qui s'est tenu avant la table ronde ?

V. Président(e), modératrice et panélistes

10. Le/La président(e), la modératrice et les panélistes seront les suivants :

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Modératrice : La Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de l'appui aux programmes, Mama Keita

Panélistes :

- La Maire d'Addis-Abeba, Adanech Abiebie
- Un(e) représentant(e) du Cameroun
- Un(e) représentant(e) du Mozambique
- La Directrice générale du secrétariat continental du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, Marie-Antoinette Rose Quatre
- Le/la maire d'une collectivité locale procédant actuellement à un examen local volontaire
- Un(e) ministre d'un pays procédant actuellement à un examen national volontaire

Débat général

Réflexion sur les messages clés : Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Oumar Sylla